

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

22 MAI 2012

Cent soixante-septième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 22^e jour du mois de mai 2012 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Mesdames les commissaires Marlène Blais, Erminia Merlo et Lynda Tessier se joignent à la séance pendant la période du huis clos.

Autres présences :

Madame Claude Boivin, directrice générale;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire : Johanne Ouellette Langlois.
Messieurs les commissaires : Michel Aerts, Claude Monty et Stéphane Surprenant.

Autre absence : Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Madame Andrée Bouchard s'assure de la conformité de la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire et constate que ladite procédure a été respectée.

03. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 12.05.22
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé :

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Vérification de la conformité de la procédure de convocation.
- 03 - Adoption de l'ordre du jour.
- 04 - Période de questions du public.
- 05- Congédiement (document RH 12.05.22-05).
- 06- Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2012-2013 (document RH 12.05.22-06).
- 07- Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2012-2013 (document RH 12.05.22-07).
- 08 - Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, demande au Conseil des commissaires de décréter un huis clos afin que l'employé concerné par le congédiement puisse faire ses représentations.

HUIS CLOS

HR 12.05.22
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos. Il est 19 h 15.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 12.05.22
003

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit réouverte au public la présente séance. Il est 20 h 40.

Adopté à l'unanimité.

05- CONGÉDIEMENT (document RH 12.05.22-05)

Considérant les motifs de négligence à remplir ses devoirs et d'inconduite invoqués dans notre lettre du 4 mai 2012 avisant monsieur X135 de notre intention;

Considérant que le lien de confiance est rompu;

Après mûre délibération;

HR 12.05.22
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De congédier monsieur X135, à compter du 22 mai 2012.

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires Réjean Bessette, François Blais,

Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : Mesdames les commissaires Nadine Arseneault, Sylvie Rousselle et Lise Soutière.

Se sont abstenues : Mesdames les commissaires Marlène Blais et Erminia Merlo.

Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 2

Adopté à la majorité.

06- PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE) POUR L'ANNÉE 2012-2013 (document RH 12.05.22-06)

HR 12.05.22
005

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2012-2013 avec les modifications suivantes apportées au plan 2011-2012 :

POSTES ABOLIS POUR LE MOTIF MODIFICATION DU SERVICE À RENDRE :

NOM	POSTE OCCUPÉ	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL 2011-2012
Barry, Nancy	Agente de réadaptation	100 %	École Joséphine-Dandurand, édifice Beaulieu
Beaudoin, Nancy	Agente de réadaptation	100 %	École Saint-Lucien
Bourgeois, Hugues	Agent de réadaptation	100 %	Polyvalente Marcel-Landry
Cliche, Joel	Agent de réadaptation	100 %	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Desranleau, Céline	Agente de réadaptation	100 %	École Saint-Alexandre
Girard, Katia	Agente de réadaptation	100 %	École Saint-Lucien
Goyette, Mado	Agente de réadaptation	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes
Hébert, Yolande	Agente de réadaptation	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes
Latour, Anna-Kim	Agente de réadaptation	100 %	Écoles Mgr-Euclide-Théberge et Saint-Vincent
Ouellet, Véronique	Agente de réadaptation	100 %	Polyvalente Marcel-Landry
Plourde, Marie-Claude	Agente de réadaptation	100 %	École Dr-Alexis-Bouthillier
Riposo, Julie	Agente de réadaptation	100 %	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Robert, Johanne	Agente de réadaptation	100 %	Polyvalente Marcel-Landry
Rouillard, Réjean	Agent de réadaptation	100 %	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Thibeault, France	Agente de réadaptation	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes

POSTES CRÉÉS :

- Poste d'orthopédagogue (35 heures/semaine) (affectation à déterminer).
- 2 postes de conseiller pédagogique (35 heures/semaine) au Service des ressources éducatives aux jeunes.
- Poste de psychoéducateur (17,5 heures/semaine) (affectation à déterminer).
- Poste de conseiller à l'éducation préscolaire (28 heures/semaine) au Service des ressources éducatives aux jeunes.

- 19 postes de psychoéducateurs : 19 à temps plein (35 heures/semaine)

NOM	POSTE OCCUPÉ	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL 2012-2013
Barry, Nancy	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Beaudoin, Nancy	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Bourgeois, Hugues	Psychoéducateur	100 %	À déterminer
Cliche, Joel	Psychoéducateur	100 %	À déterminer
Desranleau, Céline	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Girard, Katia	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Goyette, Mado	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Hébert, Yolande	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Latour, Anna-Kim	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Ouellet, Véronique	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Plourde, Marie-Claude	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Riposo, Julie	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Robert, Johanne	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Rouillard, Réjean	Psychoéducateur	100 %	À déterminer
Thibeault, France	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer

Que les personnes suivantes soient affectées au poste de psychoéducateur, dès réception par la commission scolaire d'une confirmation d'adhésion à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, et ce, au plus tôt le 1^{er} juillet 2012 :

NOM	POSTE OCCUPÉ	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL 2012-2013
Denis, Sonya	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Jannard, Marie-Ève	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Massicotte, André	Psychoéducateur	100 %	À déterminer
St-Denis, Luc	Psychoéducateur	100 %	À déterminer

Adopté à l'unanimité.

07- PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2012-2013 (document RH 12.05.22-07)

HR 12.05.22
006

Il est proposé par madame Marlène Blais:

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), pour l'année 2012-2013 avec les modifications suivantes apportées au plan 2011-2012 :

POSTES ABOLIS POUR LE MOTIF MODIFICATION DU SERVICE À RENDRE :

NOM	POSTE OCCUPÉ	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL 2011-2012
Villeneuve, Fannie	Agente de réadaptation	100 %	Centre d'éducation des adultes La Relance
Rémillard, Catherine	Agente de réadaptation	100 %	Centre d'éducation des adultes La Relance
Desjardins, Karine	Agente de réadaptation	100 %	Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot
Lapierre, Julie	Agente de réadaptation	100 %	École professionnelle de Métiers

POSTES CRÉÉS :

NOM	POSTE OCCUPÉ	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL 2012-2013
Villeneuve, Fannie	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Rémillard, Catherine	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Desjardins, Karine	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer
Lapierre, Julie	Psychoéducatrice	100 %	À déterminer

Adopté à l'unanimité.

08. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 12.05.22
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL